



ESPACES CANINS

Depuis le réaménagement du site, les propriétaires de chiens ont l'obligation de tenir leur animal en laisse sur les bas ports du Rhône. Pour accompagner le nouvel usage de ces lieux, le Grand Lyon met en place des équipements spécialement dédiés à nos amis les bêtes. Ainsi, courant 2007, sept espaces sanitaires et trois espaces canins de liberté seront créés sur les quais hauts. Une signalétique spécifique est en cours d'installation.



MICROS TROTTOIRS

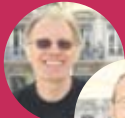


Vincent, étudiant en lettres classiques

« La vue est dégagée, il y a de la place pour tous... Je viens souvent ici pour travailler, lire ou tout simplement prendre le soleil. Seul bémol de ces derniers mois : le bruit des travaux et l'odeur du goudron en plein cagnard ! J'espère que maintenant qu'ils ont terminé nous allons pouvoir être plus au calme ! »

Albert, sonarisateur et Julien, régisseur son

« Nous sommes là pour le discours d'inauguration. Nous sommes contents, le cadre est magnifique. Par rapport à des parkings, c'est quand même beaucoup mieux ! Même si c'est moins pratique maintenant pour se garer en soirée... »



Simone, retraitée et grande marcheuse

« La place est propre, nette, c'est le moins qu'on puisse dire ! Ça fait des années que je passe par là à pied, mais je m'arrête et m'installe pour profiter du soleil depuis peu seulement, c'est beaucoup plus agréable maintenant. Par contre ça manque de verdure et on se demande où sont les toilettes ! »

Ludovic, gentil organisateur

« Je suis là en extra pour l'inauguration, je décore les bassins. J'étais sceptique au début sur le projet des berges, mais je dois dire que c'est une réussite. Je ne venais pas avant mais maintenant oui. »



Fanny, Olivia et Pierre, étudiants en droit en pause déjeuner

« On mange ici tous les midis et le soir on y revient boire des coups avec les copains ! Avant non, ce n'était pas du tout praticable. » Après, les avis divergent : l'une trouve « que le soir il y a trop de lumières, qui clignotent trop bleu ! » tandis que les autres apprécient « mais il ne faudrait rien rajouter de plus ! ».

LES TRAVAUX CONTINUENT :

En amont et en aval des ponts Galliéri et Morand, les travaux des Berges se poursuivent : plantations, éclairage du quai haut et des bas ports, aménagement de pontons de plaisance, pose de pavés de finition...

Au Nord :

- du pont Winston Churchill au pont De Lattre de Tassigny : le bretillod

- du pont De Lattre de Tassigny au pont Morand : la Ripisylve amont,

Au Sud :

- la Ripisylve aval, en aval du pont de chemin de fer.

En octobre 2007, la totalité du chantier sera achevée sur la portion Parc de la Tête d'Or - Gerland, soit une bande de 5 kilomètres de long et de 10 hectares à découvrir en toute tranquillité.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

44,1 millions d'euros, voici le coût total de réaménagement des Berges. Cette coquette somme est financée à hauteur de **5,7 millions d'euros** par la région Rhône-Alpes tandis que les contribuables lyonnais ont déboursé **6,3 millions d'euros**. Le Grand Lyon a investi les **32,1 millions restants**.

Reste également à attendre que les plantations de fleurs et pelouse aient suffisamment bien prises pour voir retirer les barrières. Bien que faites en prévisions des crues, les jeunes pousses ne résisteraient pas longtemps à un passage régulier de semelles ! Il faudra donc attendre fin juin avant de pouvoir se rouler dans l'herbe.

Attendre encore, pour connaître le sort qui sera réservé à la piscine du Rhône, toujours pas décidé et savoir si l'aménagement des îles du Bretillod (« petit brotteaux », mot lyonnais qui désigne les endroits humides que les animaux broutaient) se fera comme prévu. En effet ce dernier est différé, notamment pour des raisons écologiques : comment préserver la faune et la flore. Principaux protagonistes au centre de ce débat : les castors !



Là où les castors passent, les arbres trépassent...

Photographie © Patrick Meneau

NOM D'UNE RUE !

Quai Victor Augagneur

Photographies © Anouchka Meneau



Le quai Victor Augagneur, sur la rive gauche du Rhône, entre le quai Claude Bernard et le quai du Général Sarrail, n'a pas toujours porté ce nom-là, à vrai dire il en a même eu plusieurs. À sa naissance, sous la Monarchie de Juillet, il est baptisé « quai de Joinville », pour honorer François d'Orléans, prince du domaine du même nom et septième enfant de Louis-Philippe, alors Roi des Français. De 1830 à 1848, la brève période que dura ce régime qui succéda à la Restauration et marqua la fin de la royauté en France, on l'appela « quai de Castellane », en référence à Henri de Castellane, homme politique qui dut batailler pour obtenir son mandat de député sous la Monarchie de juillet. Puis, suite à l'essor, à la même époque, du quartier avoisinant,

on le surnomma tout simplement « quai de la Guillotière ».

Il garda cette dernière appellation jusqu'en 1931, date à laquelle cette portion des bords du Rhône devint le « quai Victor Augagneur », en hommage à celui qui fût maire de Lyon de 1900 à 1905. Chirurgien, professeur à la faculté de médecine de la ville, c'est dans cet esprit scientifique et de progrès que Victor Augagneur se distinguait en prenant notamment de sévères mesures contre l'alcoolisme.

Anouchka Meneau



Tous les plats de vos restaurants préférés livrés chez vous en moins d'une heure !

WWW.CHAUD-DEVANT.COM

Recevez gratuitement le guide CHAUD DEVANT sur simple appel au **04.78.14.53.00** ou www.chaud-devant.com

